



Guéret, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

## Communiqué de presse

### Vigilance orange neige-verglas

Le Préfet de la Creuse rappelle que le département est toujours en vigilance orange pour la neige et le verglas jusqu'à samedi 2 décembre à 11h.

Les précipitations sont en cours, avec des cumuls d'ici à samedi à la mi-journée de l'ordre de 2 à 5 cm en Creuse, avec un maximum de 7 cm sur l'est du département. Les températures fortement négatives vont maintenir de la glace au sol. Par ailleurs, le vent de nord devrait se renforcer et favoriser la formation de congère.

Ces phénomènes ont pour conséquences possibles :

- Des conditions de circulation pouvant devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Des risques d'accident accrus.
- Quelques dégâts pouvant affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
  - \* des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
  - \* des chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfet de la Creuse



Préfet 23

Les prévisions établies par Météo France font également état d'un maintien pour les deux jours à venir, de températures négatives.

À cet effet, Philippe CHOPIN, Préfet de la Creuse, a demandé aux acteurs de la veille sociale et à leurs partenaires de mettre en œuvre les modalités permettant :

- un accueil de jour pour les personnes hébergées à l'abri de nuit,
- la prise de repas chauds,
- l'assurer un hébergement le temps d'une orientation vers une structure adaptée à leur situation,

au titre du plan hivernal déclenché le 15 novembre.

Le numéro d'appel (115) est, 24h sur 24, à la disposition de toutes les personnes sans abri et des habitants du département qui auraient connaissance de personnes dans cette situation.